

Réf: Dossier N° : 54346

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE MINAGE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé
«SO.MI.CI »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON près de la Phcie AZITO, 23 BP
4555 ABIDJAN 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE MINAGE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «SO.MI.CI ».

Objet: Importations et ventes de consommables pour mines et carrières ; Dynamitage dans les mines et carrières et tous travaux de déroctage. Etudes de projet des travaux de minage et de génie civil ;Gestion immobilière; Adduction d'eau potable, de gaz, de pipeline et aménagement de plateforme. Prestations de services divers (import-export, fournitures de bureau, vente de consommables informatiques), Travaux de Bâtiment et de travaux publics et VRD ;Suivi et contrôle de travaux de Génie Civil et rural ; Lotissements et aménagements fonciers ;Transport et logistique

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON près de la Phcie AZITO, 23 BP 4555 ABIDJAN 23

GERANT: Monsieur KOKO LOBOGNON.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24524 du 17/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22085 du 17/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

